

**PAGES
MANQUANTES**

S. PAUL A-T-IL ETE RICHE

Le désir nous est venu bien des fois de voir l'Apôtre comme il était en son privé, dans le cadre banal de son existence ordinaire. Chez lui, les choses les plus humbles, les plus menues, offrent un si vif intérêt. Mais, pour les évoquer, il faudrait une lumière plus forte que celle de l'histoire, et des plaques plus délicates que les prunelles des témoins, qui ne sont sensibles d'ordinaires qu'aux faits marquants, aux actions d'éclat, aux gestes héroïques. Réellement, il eût fallu le cinématographier il y a dix-neuf cents ans, et aujourd'hui des vues animées lui donneraient sur l'écran une vie neuve, aussi colorée, aussi complexe, aussi palpitante que la première. Et on saisirait mieux les nuances de sa physionomie historique, où s'unissent tant de contrastes.

Parmi les multiples aspects de sa vie mouvementée, le mieux connu devrait être, semble-t-il, celui de sa pauvreté. Les épîtres en ont tracé une si poignante image. Plusieurs années durant, dans l'humble atelier d'Aquila et de Priscille, "il travailla de ses mains pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses compagnons".¹ A Corinthe, son dévouement fut si grand qu'à deux reprises les Philippiens durent lui venir en aide. "Vous avez bien fait de prendre part à ma détresse",² leur dit-il dix ans plus tard. A Ephèse sa misère fut plus grande encore, si grande qu'à la fin de son séjour, il dut en faire la douloureuse confidence: "sans pain, sans toit assuré, misérablement vêtu, maltraité des ouvriers, parmi lesquels il cherchait à gagner sa vie; injures, calomnies, soufflets, rien ne lui fut épargné; on le traitait comme le rebut de tous et la balayure du monde".³ Quelques années après, quand les anciens d'Ephèse vinrent le saluer sur la grève de Milet, il leur rappela que ce travail manuel avait

¹ Actes, XX, 34.

² Philippiens.

³ I Cor., IV, 11-13.

été parfaitement volontaire, puisque ce fut de plein gré qu'il renonça à ses honoraires. "Je n'ai voulu recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtement." ⁴

Un artisan pauvre, sans le sou, à la peine jour et nuit pour gagner son pain : tel est bien le souvenir que Paul a laissé dans le cœur des chrétiens. Ce portrait n'est pas faux. Chaque détail est d'après nature. Mais est-il complet ? Longtemps je l'ai cru, et tant d'autres avant moi. Or, aujourd'hui, des détails mieux connus permettent d'en douter ; ils donnent à penser que la réalité était plus nuancée et qu'on a même le droit de se demander si Paul n'était pas riche !

* * *

C'est en 58, à la fin de la troisième mission. Paul, "lié par l'Esprit," arrive à Jérusalem, vaguement alarmé par la perspective "des souffrances et des épreuves qui l'attendent." ⁵ Le lendemain même, pour ménager l'opinion des Juifs et prévenir leurs violences, Jacques et ses frères lui conseillèrent de faire acte public de judaïsme. "Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un voeu (de nazirat) ; prends-les, purifie-toi avec eux, et fais les frais de la cérémonie." ⁶ Il y avait toujours dans la ville sainte de ces nazirs trop pauvres pour payer les sacrifices qui devaient les libérer, et, en grand nombre, ils attendaient un bienfaiteur assez généreux pour subvenir à leurs coûteuses dépenses. Il arrivait toujours ; et même dans certaines circonstances, restées célèbres, des centaines d'entre eux ont pu jouir ensemble des largesses d'un seul riche Israélite.

Or, les dépenses d'un nazir étaient considérables. Après avoir fait voeu de s'abstenir de toute liqueur enivrante et de laisser croître sa chevelure pendant un certain nombre de jours, voici comment il terminait son nazirat : "quand son temps sera accompli, on l'amènera à l'entrée du tabernacle de l'Alliance et il présentera son offrande à l'Éternel, un agneau mâle âgé de moins d'un an, sans défaut, pour holocauste, et une brebis âgée d'un an, sans défaut, en sacri-

⁴ Actes, XX, 34.

⁵ Actes, XX, 22.

⁶ Actes, XXI, 20-25.

fice pour le péché, et un bélier sans défaut, pour l'hostie pacifique. Il offrira aussi une corbeille de pain sans levain, des gâteaux de fleur de farine pétris à l'huile, et des galettes sans levain ointes d'huile, accompagnées de leurs offrandes de farine et de leurs libations."⁷ Il n'est que trop évident, et l'histoire le montre bien : les frais de ces sacrifices dépassaient le budget d'un pauvre.

Où Paul a-t-il pris l'argent pour ses quatre nazirs ?⁸ Aurait-il puisé dans la fameuse collecte qu'il apportait avec lui pour ses frères de Jérusalem ? C'est peu probable. De quel droit détournerait-il des aumônes, données pour une fin spéciale, déterminée et exposée si clairement par l'Apôtre lui-même ?

Ce n'est pas tout. Plusieurs détails prouvent que, dans les quatre ans qui vont suivre, il doit disposer de grandes ressources.⁹ Ce n'est pas, ce ne peut pas être un vagabond errant, qui vit du fruit de son travail. C'est maintenant un bourgeois, dans toute la force du terme ! Sa captivité et un long procès lui coûtent très cher. Il attire les plus grands égards. Le gouverneur Félix et sa femme Drusille le gratifient d'une audience publique et de plusieurs conversations privées. Le roi Agrippa et la reine Bérénice désirent aussi le voir. Un pauvre ne peut provoquer de telles attentions. Un fait plus significatif encore : "le procureur Félix espérait que Paul lui donnerait de l'argent."¹⁰ Est-ce assez clair ? Seule une très forte rançon pouvait allécher un despote aussi rapace, enrichi de rapines, de brigandages et de concussions.

D'autres faits aussi éloquents. A cette époque, un homme de bonne condition possède au moins deux esclaves. Pendant les deux années à Césarée, Paul loge au Palais ; mais il faut vivre, maintenir deux serviteurs, et conserver les ap-

⁷ Num., VI, 13-21.

⁸ On ignore si, dans cette circonstance, Paul avait fait le voeu lui-même. A Cenchrées, cinq ans plus tôt, il s'était fait raser la tête, vraisemblablement pour accomplir le voeu de nazirat.

⁹ Le premier, à notre connaissance, qui a relevé ces détails est Sir William Ramsay, dans son beau livre : "St Paul the Traveler and the Roman Citizen", page 310. Par sa valeur scientifique et sa vie entière consacrée à l'histoire de S. Paul, il est la plus haute autorité dans la matière.

¹⁰ Actes, XXIV, 26.

parences. "A ces esclaves, dit Ramsay, il faut des pourboires, pour les garder en bonne humeur." ¹¹ A Rome, il y a aussi la location d'une maison, et la nourriture du soldat qui le surveille.

N'en appelle pas qui veut à la Cour de César, fût-il même citoyen romain. L'appel doit passer par le procureur et la cause doit être sérieuse. Or, la cause d'un pauvre n'est jamais considérée comme sérieuse! A ce moment-là, plus encore que de nos jours, il y a une justice pour le pauvre et une autre pour le riche. Procédé très dispendieux, donc: les frais du voyage, l'entretien de l'escorte, les mille imprévus d'un grand procès.

Où donc Paul a-t-il trouvé l'argent? Encore une fois, les églises auraient-elles été les grandes pourvoyeuses? S. Luc n'en dit pas un mot. Ce n'était pas dans les habitudes de Paul de tendre la main, et les communautés elles-mêmes étaient très pauvres. Il ne reste que l'hypothèse de biens héréditaires.

* * *

Mais, la grave objection de sa pauvreté! Ce ne fut pas uniquement par vertu qu'il a fabriqué des tentes, mais par dure nécessité. Maintes fois il insinue qu'il avait à choisir entre l'aumône des fidèles et le salaire de son labeur. "Pour ne pas être à charge aux Corinthiens, j'ai dépouillé les autres églises, je me suis abaissé jusqu'au travail"...¹² Il semble donc que Paul était pauvre au commencement et riche à la fin. Au début, il était peut-être sans fortune, puisque souvent on rencontre des membres pauvres dans une famille riche.

N'y aurait-il pas une autre raison? A Jérusalem il a un neveu, celui qui lui sauve la vie en l'informant du complot ourdi contre lui. ¹³ Où ce jeune homme a-t-il eu vent de cette conspiration machinée dans les ténèbres par une bande de fanatiques, et arrangée en secret avec les princes des prêtres? La discrétion la plus absolue était nécessaire, et seulement les chefs du parti juif ont dû avoir connaissance du projet. Ce parent a donc appris la nouvelle dans la

¹¹ Ramsay, op. cit., page 311.

¹² I Thess., II, 9.

¹³ Actes, XXIII.

maison d'un Juif haut placé. Lui-même par conséquent appartenait à une famille influente, puisqu'il a ses entrées chez les plus grands personnages.

D'autre part, il est de plus en plus certain que la famille de Paul était réellement fort aisée. "Son père devait être au sein de la tribu juive et de la cité elle-même, un homme considérable, tant au point de vue du rang social que de la fortune. Nous constatons que la réforme d'Athenodore ne le toucha point. Il conserva ses droits de citoyen et fut admis dans cette aristocratie censitaire aux mains de laquelle se trouvèrent confiés le gouvernement et les destinées de Tarse. Ce que nous entrevoyons de la part prépondérante prise par les Juifs à la fabrication et au commerce des tissus, qui faisaient la réputation et la richesse de Tarse, le métier lui-même que nous voyons saint Paul exercer plus tard, nous invitent à nous représenter son père comme un gros fabricant et exportateur de tissus ciliciens : l'étoffe en poils de chèvre ou cilicium qu'on utilisait précisément pour la confection des tentes, les tissus de laine, de lin et de byssus. Ce devait être un de ces riches marchands qui avaient en ville ateliers et bureaux, magasin et boutique, et quelque part sur les collines boisées, aérées et salubres, à l'est de la ville et presque à ses portes, la confortable villa où, dans la saison chaude surtout, industriels et commerçants allaient coucher chaque soir, et où femmes et enfants passaient souvent la journée entière. C'était une ville très moderne que la cité manufacturière et maritime où naquit et grandit le petit Paul." ¹⁴

Le titre de citoyen romain donnait à son père une situation plus enviable encore, et le mettait au premier rang parmi ses concitoyens, puisque normalement ce privilège supposait de grands services rendus à Rome, ou de hautes fonctions civiles exercées avec honneur, ou un rang social ou situation de fortune supérieur. "Les citoyens ou bourgeois de Tarse, écrit Ramsay, formaient donc une aristocratie censitaire, dont le rang social avait pour base un état déterminé de fortune, qui exerçait les pouvoirs de gouvernement et possédait le droit d'élection et, de façon plus générale, le

¹⁴ R. P. A. Lemonnyer : "La jeunesse de saint Paul". *Revue du Clergé Français*, 1914, Vol. 2, page 395.

droit de vote. Au sein de cette oligarchie, les citoyens romains constituaient une aristocratie intérieure, formée de familles auxquelles leur fortune ou les charges remplies, ou les deux ensemble, ce qui était le cas le plus ordinaire, avaient valu, dans la cité, une situation assez distinguée pour avoir été jugées aptes à prendre rang dans la classe gouvernante de l'empire. Lorsqu'on veut se faire une idée de la position du jeune Paul, tandis qu'il grandissait à Tarse, cette condition aristocratique et privilégiée, qu'il devait à sa naissance, doit être prise en considération." ¹⁵ Et on doit se figurer cette situation dans une grande cité, d'un demi-million d'âmes, très intelligente, très ouverte, aussi fière de ses écoles qui rivalisèrent avec celles d'Athènes et d'Alexandrie, que de la grande prospérité de son commerce et de ses industries.

N'exagérons pas. Il ne s'agit pas de faire des parents de Paul de hauts financiers, riches à millions, cousus d'or. Mais ils ne furent pas non plus des plébéiens mal dégrossis, récemment évadés du ghetto. Une famille de bourgeois, riches et influents: voilà tout. N'est-ce pas assez? Paul lui-même portera toujours l'empreinte de cette naissance distinguée. "Si nous en avons le temps, nous découvririons aisément toute une série de traits où se reconnaît la psychologie du citoyen de Tarse et du citoyen romain, riche jadis, libre, considéré, l'égal de n'importe qui." ¹⁶

Mais alors, d'où vient son indigence au début de son ministère? Il aurait été déshérité, tout simplement. Phariséens jusqu'au fanatisme, ses parents avaient la haine des gentils. Quand Paul se fit chrétien et fréquenta les païens, il subit la disgrâce de sa famille. L'orgueil des siens fut froissé; ils le traitèrent comme un apostat, l'ennemi de Dieu, le déshonneur de leur nom. On comprend alors la parole de Paul aux Philippiens: "pour Jésus j'ai renoncé à toutes choses et je les considère comme de la boue"... ¹⁷ parole si simple et si banale en apparence, mais qui dut arracher à son coeur si affectueux un cri de douleur. Il a tout souffert et il renonce à tout: désavoué par les siens, déchu de

¹⁵ Ramsay, op. cit., page 227.

¹⁶ Lemonyer, op. cit., page 397.

¹⁷ Phil., III, 8.

son rang, frustré de sa richesse, il devient réellement un pauvre, un indigent. Et ce fut peut-être une terrible scène de famille qui le fit mieux saisir les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants: "et vous pères, n'irritez pas vos enfants... ne les provoquez pas de peur qu'ils ne se découragent." ¹⁸ Quel drame ces mots laissent pressentir!

Quoi qu'il en soit, il est certain que, vers la fin de sa vie, Paul jouit d'une large aisance. Serait-il entré en possession de son héritage, à la mort d'un parent, ou à la suite d'une réconciliation due à l'entremise du neveu? Aurait-il commencé dès lors à faire usage de sa fortune héréditaire à laquelle il aurait temporairement renoncé? On ne le saura jamais. Mais ce petit mystère gardera toujours son intérêt. De savoir que l'Apôtre aurait été riche peut bien dérouter nos pensées, mais pour saint Paul le mérite n'en sera que plus grand, puisque, dans les rudes labeurs d'un ministère accablant et dans les vicissitudes d'une lutte brûlante, lui, élevé dans le confort, aurait renoncé à tout, acceptant plusieurs années de travail manuel, avec leurs humiliations, leurs soucis, leurs pénibles souffrances.

fr. DALMACE LAFERRIERE, O. P.

Ottawa, le 15 octobre 1920.



LA VIE DE LA GRACE

DIEU PRINCIPE OBJECTIF DE LA VIE SURNATURELLE

Il nous suffira, pour terminer logiquement ces études, de rappeler en peu de mots les données dont nous sommes partis en commençant. Nous avons reconnu et montré que toute action vitale procède nécessairement de l'union de deux principes; l'un s'appelle le sujet, l'autre se nomme suivant les cas l'objet et l'aliment. La vie surnaturelle, la vie de la grâce, qui est une vie proprement divine communiquée à l'âme, résulte de ce que Dieu

¹⁸ Ephésiens, VI, 4, et Col., III, 21.

se fait en elle sujet et objet d'une nouvelle vie surajoutée à celle de la nature.

L'on a exposé dans les pages précédentes de quelle manière Dieu se fait principe subjectif de la vie de la grâce. On a décrit à grands traits les qualités déiformes qu'il empreint dans l'âme et y tiennent sa place pour en diviniser la substance et les puissances d'une manière permanente et habituelle. Elles constituent la grâce habituelle dans la plus large acception des termes.

Leur but n'est pas uniquement, ni principalement de communiquer à l'âme une beauté qui en fait une vivante image de Dieu. Elles sont des principes de vie, par conséquent d'opérations. Leur fin et leur raison d'être c'est de faire produire à l'âme des actes qui l'associent à la vie de Dieu, à la connaissance et à l'amour qu'il a de lui-même et à la béatitude infinie qu'il y trouve.

L'objet de ces actes c'est Dieu en lui-même.

De par leur essence, elles sont pour ainsi dire constamment tendues vers le divin objet. Il faut toutefois qu'il soit actuellement proposé pour qu'elles passent à leur acte. Par exemple, la lumière de gloire confère à l'âme le pouvoir complet de voir Dieu comme il est, et elle réclame l'exercice de ce pouvoir; cependant il est nécessaire que l'essence divine vienne s'unir par elle à l'âme comme objet direct de vision. De même, la Foi divine prépare l'intelligence à recevoir sous les termes du langage humain la connaissance que Dieu a de lui-même et des autres choses, mais il faut que Dieu la lui découvre, la lui propose, lui parle. Il en va de la sorte avec toutes les vertus surnaturelles: elles sont faites pour être mues objectivement à l'action par Dieu en lui-même.

Quand il les meut en fait, il octroie à l'âme une grâce actuelle. Il la meut vitalement, il se fait en elle principe de vie, principe interne, et non pas seulement cause efficiente et externe, comme il l'est par la création, la conservation, la prémotion. L'acte qui en résulte est essentiellement un acte de vie divine, il l'est alors même que subjectivement il ne procède que des facultés naturelles de l'âme, comme cela arrive pour certains actes initiaux.

La grâce actuelle consiste donc essentiellement dans le fait que Dieu daigne actuellement être le principe objectif d'un acte vital dans la créature, spécialement d'un acte de connaissance ou de vouloir.

* * *

Nous avons reconnu que Dieu ne se fait pas par lui-même principe subjectif de vie dans la créature; ce n'est pas sa nature, dans sa divine identité, qui vient s'unir à l'âme pour lui servir de surnature quand il l'engendre adoptivement à la vie de la grâce etc... Par contre, nous tenons pour assuré qu'il peut se faire, et qu'il se fait sans entité intermédiaire principe objectif de certaines opérations vitales. Nous avons déjà à plusieurs reprises cité le cas de la vision intuitive. Tous les théologiens souscriraient à l'affirmation de S. Thomas formulée en ces termes: *Dicere Deum videri per similitudinem, est dicere divinam essentiam non videri, quod est erroneum.* Peut-être le cas n'est-il pas isolé. Peut-être même sur la terre, la présence, l'habitation de Dieu dans les âmes comme objet de connaissance et d'amour "*Sicut cognitum in cognoscente, et amatum in amante,*" dit S. Thomas, comportent-elles pour une bonne part le contact immédiat de l'objet divin. Peut-être ne lui manque-t-il, pour être conscient et béatifiant, que la lumière de gloire.

Dieu toutefois ne meut pas objectivement l'âme élevée à la vie divine par sa seule présence immédiate. Ici-bas surtout, sous le régime de la Foi et de l'Espérance, il lui parle dans une très large mesure, non encore son Verbe consubstantiel, mais sa parole revêtue de forme humaine.

J'entends par là de nombreux objets que l'homme peut se dire, qui tombent ou peuvent tomber sous ses sens. Ainsi, Dieu incarna son Fils, son Verbe éternel, parole incarnée s'adressant à tous les sens de l'homme, pour arriver à son âme. Il avait de même, dans le cours des âges, multiplié les faits divins destinés à donner un corps à sa Révélation. Il avait suscité divers personnages, ses envoyés, des prophètes, orateurs et écrivains inspirés, organes de sa parole, lui servant à la revêtir d'une forme humaine. Il prépara de la sorte ce qu'on peut appeler un riche arsenal d'objets et motifs surnaturels propres à actionner la vie divine dans les âmes.

Chaque âme est libre d'y puiser pour alimenter en elle la vie de la grâce. Cependant quand elle y puise effectivement, c'est Dieu au fond qui la prévient, qui, en vertu de sa Providence surnaturelle, lui présente ces objets et motifs, les fait pénétrer, leur donne l'efficacité intérieure. Ils sont ses instruments, au moyen desquels il devient principe objectif des opérations de la vie divine dans les créatures qu'il y élève.

* * *

Dieu, comme principe objectif de vie surnaturelle, a le pouvoir de mouvoir infailliblement la volonté humaine. En d'autres termes, il lui appartient de rendre la grâce pleinement efficace. Il est en effet le Bien Infini. Infinie est la puissance d'attraction qu'il possède sur les volontés. Quand il la déploie toute entière, elle ne peut être qu'irrésistible. Il lui suffit de se montrer face à face, tel qu'il est en lui-même, c'est-à-dire comme beauté et bonté sans mesure, pour que l'âme ne puisse se détacher de lui, et vouloir ce qu'il ne veut pas. Quand Dieu se montre de la sorte, il ne saurait sans se contredire, refuser à l'âme le concours, la motion, la prémotion que, au témoignage de la philosophie chrétienne, il doit prêter à toute créature, vivante ou non, pour qu'elle puisse opérer.

Nous avons là le type achevé de la grâce actuelle appelée grâce efficace. C'est encore l'acte de la vision béatifique, qui nous le fournit. Nous trouvons en le décomposant, l'analysant, parvenus à leur forme complète, tous les éléments essentiels qui entrent au moins à l'état rudimentaire dans la composition de tous les actes de la vie surnaturelle.

Il leur est essentiel d'avoir Dieu pour motif; il est leur principe objectif, comme on l'a expliqué précédemment. Par son contact au moins médiat il les suscite, les appelle à l'existence. De nouveau, étant le Bien infini, il a toujours le pouvoir de peser dans la balance des motifs qui sollicitent les actes libres autant qu'il le faut pour emporter le consentement de la volonté, avec une certitude infaillible, quoique sans détriment pour la liberté humaine.

Il faut remarquer en effet que si Dieu en lui-même et par lui-même, s'offrant à l'âme comme Bien infini est le seul

objet qui en théorie puisse mouvoir la volonté fatalement et nécessairement, en pratique une quantité de bien de beaucoup inférieure suffit à la mouvoir certainement et toujours en la laissant libre. On doit admettre qu'il y a une loi générale qui règle et détermine la proportion de bien dont l'attrait décide constamment la volonté libre à sortir de son indifférence, et cette proportion, dans la vie présente, n'est pas très élevée. Pour peu qu'on y réfléchisse, la nécessité d'une telle loi saute aux yeux. Sans elle, la volonté humaine croupirait dans l'inertie et la torpeur. Elle ne se déciderait presque jamais à l'action, ou si elle avait coutume de se déterminer en dehors ou à l'encontre de tous les motifs, le monde humain ressemblerait à un asile d'aliénés. L'usage de la liberté ne consiste pas à choisir, à prendre un parti sans motif, ni même à ne pas toujours suivre l'impulsion du motif le plus fort, elle consiste à agir avec la conscience de la non-nécessité du bien dont on subit l'attrait. Or, nous le répétons, quand il s'agit de la volonté humaine si indigente, l'attrait qui la sollicite n'a pas besoin d'être très fort, pour la déterminer avec certitude à l'action. Cette certitude devient une loi, une loi générale, bienfaisante en soi, que Dieu consacre, qu'il respecte, et applique. Et, quand c'est lui-même, le Bien infini, qui se fait motif d'action libre, dans le fonctionnement de la vie surnaturelle, il n'a pas de peine à atteindre, et à dépasser la limite d'attraction au-delà de laquelle la volonté humaine cède toujours, quoique très librement.

Alors intervient la prémotion physique, efficiente, qui donne au résultat de la motion objective et vitale, imprimée par Dieu, son dernier degré de certitude; certitude absolue du côté Dieu, certitude plus que métaphysique, égale à celle de la science divine.

Nous ne nous attarderons pas à parler présentement plus au long sur ce dernier facteur de l'efficacité de la grâce, attendu qu'il n'appartient pas proprement au sujet de ce chapitre. Nous ne traitons pas en ce moment de la cause efficiente de la vie de la grâce et de ses actes, mais de son principe objectif, vital, interne, lequel est Dieu. Nous observons que la grâce actuelle, sous forme de motion objective, lumière attraction, imprimée vitalement par Dieu à

l'intelligence et à la volonté, reçoit de lui, s'il le veut, une efficacité certaine, infaillible. La prémotion efficace, qui est alors de droit, et qui par là devient surnaturelle, vient consacrer cette certitude, comme on l'a dit plus haut.

On voudra bien noter combien cette solution diffère de celle de certaines Ecoles. Elles voulurent à divers degrés, que l'efficacité de la grâce eût pour cause décisive la volonté naturelle. Nous disons au contraire que tous les actes de la vie de la grâce, qui est une vie divine, ont Dieu pour principe. Il commence par diviniser dans l'âme toutes les sources de la vie, par les qualités surnaturelles. C'est à ces dernières que s'adressent les grâces actuelles, c'est d'elles que procède le consentement de la volonté.

Il est trop évident que la résistance ne vient jamais d'elles. Elle vient de la nature, et de ses faiblesses. Au même moment que la volonté divinisée, surnaturalisée, entend l'appel du divin, comme elle n'est pas totalement divinisée, comme elle reste partiellement volonté humaine, naturelle, elle entend d'autres appels d'ordre humain, inférieur, terrestre. En les suivant elle contrecarre l'action divine, elle résiste à la grâce. Pour cela on a pu dire que le consentement à la grâce procède de la grâce, et que la résistance à la grâce procède de la nature.

fr. ALEX. MERCIER, O. P.

Thornwood, N.-Y.



L'AVENIR DE LA LANGUE¹

Encore un livre sur les Périls de la langue française. Nous n'en faisons pas un reproche à l'abbé, auteur de ce travail, car il aime sa langue, il tient à sa pureté, c'est son droit de la défendre. Mais remarquons, en passant, qu'il y a belle lurette, que nous, en Canada français, nous nous

¹ Abbé Cl. Vincent. Le Péril de la langue française, Dictionnaire raisonné des principales locutions vicieuses et des principaux néologismes. 1 vol. in-12, de Gigord, Paris.

sommes faits les défenseurs du beau parler de France. Qui sait même si nous n'en serons pas les chevaliers de la dernière heure, longtemps après qu'il aura passé à l'état d'archaïsme sur les rives de la Seine? Car, pour nous, il est une arme, de première valeur et de première nécessité, dans la lutte que nous soutenons pour assurer la survivance de la race française en Amérique.

Il est curieux de constater comme l'on s'enquiert présentement des ennemis de notre langue et comme l'on cherche à pronostiquer son avenir. Il est certain qu'elle a de nombreux ennemis, actifs et puissants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La langue touche de très près à la vie et à la santé d'un peuple. Si elle est une manifestation de sa vitalité, elle subit encore le contre-coup de ses fluctuations. Ce qui est une menace pour l'un le devient également pour l'autre. Alors que va-t-elle devenir en présence de toutes ces hostilités? On se le demande avec une certaine appréhension. Mon Dieu! nous ne croyons pas qu'il y ait si grave péril en la demeure, surtout si l'on sait être sage, et si l'on sait être fort. Si l'on est sage, ceux qui parlent cette langue la respecteront, et lui conserveront sa tenue et sa dignité, et ce sera une grande force pour elle; si l'on est fort, les peuples ennemis n'y pourront rien. Il est donc évident que les Français parleront leur langue aussi longtemps qu'il leur plaira. Au fond c'est une question de morale personnelle, sociale et nationale. Les langues durent ce que durent les peuples.

Mais il y a un autre aspect de la question et c'est à celui-là que se rapporte l'ouvrage de M. l'abbé Vincent. Nous voulons parler de l'évolution de la langue dans la manière de la parler ou de l'écrire. L'auteur s'alarme et s'inquiète. C'est pourquoi il signale les nombreuses fautes qui ont cours dans les conversations et les écrits. Que va-t-il en résulter pour peu que ce travail se continue?

Posons un principe. Tout ce qui vit est en mouvement, et tout mouvement vital évolue vers un terme, qui peut reculer indéfiniment quand il s'agit de certains êtres. Tout ce qui vit est en croissance ou décroissance, suivant qu'il suit la courbe ascendante pour arriver à un certain degré de perfection, ou suivant qu'il l'a dépassé et s'ache-

mine vers la décrépitude. Evolution veut dire changement ou transformation, donc acquisition, ou accroissement de bien s'il suit la courbe ascendante, ou au moins s'il garde les positions acquises. Ce changement se fait à mesure que les circonstances de temps, de lieux, de relation se succèdent, chacune créant un besoin nouveau, une situation nouvelle, chacune nécessitant en outre un concept nouveau pour l'exprimer. Cependant la nature n'est pas foncièrement changée pour tout cela. Voyons ce qui se passe chez nous. Il n'en est pas de l'enfant comme de l'homme mûr, ni du jeune homme comme du vieillard. Ni l'attitude, ni la démarche, ni le regard, ni le son de sa voix, ne sont les mêmes. Cependant c'est bien la même personne qui répond, avec raison, au même nom. Toute cette évolution se fait par degré et successivement. Il n'y a pas de brusque changement. Il y a déjà dans le jeune homme des intonations qui surprennent, des attitudes qui étonnent. On dirait que la nature fait la veille l'apprentissage de ce qui l'attend le lendemain.

Alors que faut-il penser de ce que l'on appelle les fautes de français? Sont-ce bien toujours des fautes? Car il y a des formes de langage qui ont été réprouvées un siècle plus tôt et qui aujourd'hui sont acceptées comme très polies et tout à fait comme il faut. Il y a évidemment des fautes qui seront toujours des fautes, que la grammaire, dans ses règles fondamentales et essentielles, par conséquent intangibles, n'excusera jamais. Mais que de formules, que d'acceptions qu'il faudra conserver, classer, et qui accroîtront le trésor inestimable de la langue! Ne serait-ce pas plutôt le produit d'une évolution plus forte que l'usage traditionnel, parce qu'elle impose des manières nouvelles de voir, de penser, de juger et de parler. Utilisant le même matériel d'un vocabulaire déjà connu, il arrive que ce rapport nouveau entre l'expression et l'objet n'est qu'une affaire de plus ou de moins, ou bien le vocabulaire est insuffisant. Alors dans un cas comme dans l'autre, l'expression jaillit spontanément des lèvres de celui qui a vu avec le plus de justesse le rapport de l'objet avec l'esprit, insoupçonné jusqu'à ce jour. Le terme nouveau ou l'acception nouvelle fait son chemin et passe dans le domaine de la langue, qui en reçoit sinon toujours un lustre plus éclatant, du moins un accroissement certain. L'enfant et le vieillard, bien que n'usant

pas toujours du même langage, se comprennent facilement. A causes de ces différences, il ne viendra cependant jamais à l'idée de personne de prétendre qu'ils ne parlent pas la même langue.

Voilà bien, semble-t-il, le sort qui attend la langue française. Ne soyons pas trop pessimistes. Nous ne parlons pas, nous n'écrivons pas pour les morts qui n'ont que faire de nous écouter, mais pour les vivants qui nous comprendront avec l'acquis des siècles passés... et du présent. Ceux qui viendront demain recevront notre héritage qu'ils cultiveront à leur tour et qu'ils accroîtront à leur manière.

Voilà quelques-unes des réflexions que nous suggère la lecture de l'ouvrage de monsieur l'abbé Vincent. Nous n'avons nullement l'intention de le prendre à partie parce qu'il s'attarde à défendre cette belle langue française qu'il aime de tout son coeur, qu'il parle et qu'il écrit si bien. Nous croyons cependant qu'il appréhende un peu trop la déformation de ce bel instrument de travail qu'est la langue française, à mesure qu'elle subit les progrès de son évolution. N'y a-t-il pas à craindre plutôt qu'elle en devienne une langue morte, à force d'être stationnaire, comme le fait remarquer André Thérive, dans un article fort intéressant, de la "Revue critique des Idées et des Livres," paru le 10 janvier dernier.

J'imagine que les vieilles marquises du XVIII^e siècle ne devaient pas être tout à fait à l'aise en présence des sa-cripnants de la Révolution, personnages, pour la plupart, peu recommandables par leur tenue, leurs actions et leur langage. Ceux-ci n'en ont pas moins marqué la langue d'une empreinte nouvelle, forte et énergique, peut-être tout aussi méprisable à cause de son accent démocratique, mais il n'en est pas moins vrai, que le peuple français ne voudrait pas, pour tout au monde, revenir aux temps, aux moeurs, pas même au langage des vieilles marquises.

N'est-ce pas en somme la philosophie de la vie qui passe? C'est pourquoi il faut l'accepter avec ses évolutions qui seront d'autant plus acceptables que nous en tiendrons les fils conducteurs dans notre main.

Alors gardons dans les moeurs cette dignité qui a son principe dans l'élévation de l'esprit et le souci des intérêts les plus sacrés et les plus chers. La langue suivra nécessairement et son évolution se fera dans le même sens.

fr. THOMAS



IMPRESSION DE LECTURE

PELERINAGES DOMINICAINS

Je reviens d'un beau voyage, plus long que celui de Xavier de Maistre autour de sa chambre. Mon voyage m'a coûté moins de fatigue que le sien : je n'ai pas eu la peine de pousser mon fauteuil. Tout cet obscur préambule pour annoncer que je viens de terminer la lecture des "Pèlerinages dominicains", du Père Kirsch, o.f.m. et de S. Roman. Avec l'imagination comme moyen de locomotion et l'auteur comme guide, j'ai visité la Castille, traversé le sud de la France et flâné en Italie. La *Revue dominicaine* me demande mes "impressions"? Les donner toutes serait une rude tâche; elles sont si nombreuses et si variées! Une seule me paraît dominer les autres, et c'est une impression de simplicité.

Parlerai-je du style? Je ne voudrais pas m'engager dans une analyse littéraire. Cependant j'en veux dire quelques mots. Il nous fournit précisément une preuve de cette simplicité au moins dans la forme. S'agit-il de décrire un coin de la nature, l'aspect d'une ville ou les merveilles artistiques qu'il rencontre, l'auteur ne cherche pas à frapper l'imagination par des peintures flamboyantes; ou s'il frappe, c'est par la simplicité qui caractérise ses expressions ou de ses tournures de phrase. Qu'est-ce que Fanjeaux? Quel est son aspect?

"Fanjeaux (à deux kilomètres de Prouille), perché sur un rocher, mais que l'on a su cultiver, où quelques moulins à vent jettent une note étrange, a gardé, comme la plupart des anciennes villes fortes, son caractère médiéval. Des

débris assez nombreux de sa vieille enceinte, des ruelles montantes, caillouteuses, des maisons étroites, des fenêtres sombres et irrégulières, rappellent encore la bourgade du temps de Dominique.”

En France, en effet, il n’y avait, pour un indigène, rien qui donnât lieu à de l’extraordinaire. Mais en Espagne où les “châteaux” sont si beaux, va-t-il oublier ses habitudes de simplicité? Non. Voyez en quels termes il décrit son voyage vers Osma.

“Le joli trajet alors! Quel dédommagement du chemin de fer! Une longue côte conduit à une plaine de belle culture, fermée par des monts arides qui tombent à pic; une gorge étroite les sépare. A la crête de chacun d’eux, se profilent sur le ciel gris les vestiges d’un château maure. La route s’engage dans le défilé, rencontre un moulin, passe l’Ucero, dont, sur une corniche sauvage, elle remonte le cours. Au bord de cette rivière, des mules paissent en liberté; l’herbe est grasse, fleurie d’iris jaunes; des peupliers ombragent la scène.”

Et vous ne le surprendrez pas plus en faute dans la description des objets artistiques; cependant, il est un “artiste”, comme le Fr. Ignace Marie l’appelle dans son Introduction... L’admiration devrait, semble-t-il, lui faire pousser de hauts cris! Non; voici qu’il décrit rapidement l’aspect extérieur de la basilique de Rome:

“La porte du sanctuaire apparaît à droite, en face des fenêtres, entre quatre colonnes cannelées à vis, vestiges ultimes de l’atrium de Pierre d’Illyrie. Cette porte admirable, de forme quadrangulaire, est de bois... L’intérieur de l’Eglise produit une impression saisissante. Elle possède la noblesse, la sobriété de la basilique primitive, incomprises de beaucoup.”

Remarquez que je prends quelques descriptions, en courant à travers ces pages fournies. Je laisse des passages narratifs, historiques et lyriques: c’est la même note de simplicité partout. Dans l’ouvrage entier, la simplicité de la forme est le fidèle miroir de la simplicité des lieux parcourus, des émotions, des souvenirs et du goût artistique de l’auteur, de l’âme de S. Dominique et de ses fils, les Frères-Prêcheurs.

Nous parlions de la simplicité des endroits visités. Elle se manifeste dès la première halte. C'est pourtant au pays natal du Patriarche Fondateur de l'Ordre, à Caleruega. On souhaiterait un village riche et magnifique pour le berceau de S. Dominique. Il est petit et pauvre, avec ses six mille mètres carrés, à peu près la superficie de Notre-Dame de Paris.

Pour le touriste, il n'y a rien à voir dans Caleruega. Mais le pèlerin ne peut y passer sans visiter l'église conventuelle, le monastère et l'église paroissiale. L'église des Prêcheresses contient le lieu de naissance de S. Dominique, qui n'est marqué que d'un "monument sexagonal, en forme d'autel, très médiocre, du reste, construit au pied de de l'Alta Major. Une statue de saint Dominique le surmonte : celle de Jeanne d'Aza s'y dresse aussi, plus bas, sur la gauche, et tout autour règne un certain espace, recouvert de marbre, entouré d'une grille. C'est la "Cuna", autrement dit l'endroit précis où Dominique vint au monde." Le monastère est une vieille forteresse du Moyen-Age, sans art, et même qui menace ruine par endroit. L'église paroissiale de S. Sébastien est "misérable comme l'endroit, elle présente une seule nef romane, dépourvue de transept, un plancher rustique, une toiture basse, à poutres apparentes. Six autels le peuplent; d'informes peintures essaient de montrer saint Dominique." On y trouve les "fonts sacrés" où le grand prédicateur naquit à la grâce. En France, on retrouve la même simplicité. La ville de Fanjeaux a le bonheur de posséder la chambre de S. Dominique. Elle est demeurée intacte. Les murs sont dénudés et noircis. On y aperçoit une cheminée paysanne et un four à pain du XIII^e siècle. Et dire qu'un saint, qu'un grand saint a passé là des "nuits ineffables où le ciel rejoignait la terre, en sa faveur". L'art lui-même est simple. Bologne, la vieille métropole intellectuelle, une des grandes conquêtes des fils de Dominique, possède parmi ses innombrables souvenirs, la plus précieuse relique dominicaine: le tombeau du cher fondateur et l'endroit de sa mort sublime. Ce tombeau se trouve dans la basilique San Domenico. C'est un bijou inappréciable, l'oeuvre de 5 grands artistes, parmi lesquels, l'immortel Michel-Ange. Mais, direz-vous, la simplicité doit

être entièrement absente de ce monument. Rassurez-vous, il n'a rien de cette recherche, de la préciosité et du chargé qui, trop souvent, ont été l'apanage de la Renaissance. C'est au contraire, un chef-d'oeuvre de simplicité et, bien que conception de cinq différents artistes, une merveille d'harmonie et d'unité parfaites.

Nous avons dit que la forme, dans cet ouvrage, était le fidèle miroir de la simplicité des émotions et des souvenirs de l'auteur, ainsi que de son goût artistique. Vous allez voir par vous-mêmes que ce n'est pas sans raison. Le couvent délabré et sans beauté de Caleruega parle à son cœur avec plus d'éloquence que les plus superbes cathédrales. "Pauvre cher couvent de Caleruega! Qui pourrait l'oublier? Je le sais, tes flancs irréguliers n'expriment aucun art, la place informe et ravinée par les pluies, sur laquelle ils s'élèvent en face de misérables chaumières, demeure sans attrait... Cependant, je te l'assure, un charme étrange, profond se dégage de toi. D'autres monastères parlent de Dieu sans perdre le souvenir des hommes, le regard s'y attarde sur des magnificences terrestres: ici, à ta vue, dans ce village abandonné, je ne pense qu'au royaume du ciel. A Prouille, il y a une croix, la croix du Sicaire. Elle rappelle la sublime réponse de S. Dominique à deux bandits: "Si vous aviez voulu me tuer, je vous aurais priés de ne pas le faire d'un seul coup, mais de me couper les membres un à un, et, après en avoir mis les morceaux devant moi, de finir par m'arracher les yeux, en me laissant à demi-mort dans mon sang, ou en m'achevant, à votre plaisir."

Autour de cette croix, le paysage était d'une simplicité rustique. "La terre, les moissons d'alentour, lui (à la croix) avaient donné quelque chose de leur tonalité; des menthes s'épanouissaient autour du socle, cuivré par le soleil un peu moussu. Deux ou trois tiges, cueillies par un inconnu, et posées sur les bras sacrés, s'y desséchaient, et offraient à Dieu, de plus près encore, leur délicieux parfum. Tout alentour c'était la paix." Et, en imagination, il aime à voir S. Dominique passant au même endroit. "Parfois un cri d'oiseau, un bruit de chariot sur la route lointaine, une voix paysanne arrivaient affaiblis... échos bien souvent entendus par Dominique sur ce même sentier". En pénétrant dans la Basilique de S. Domenico à Bologne, il ne peut

s'empêcher d'être profondément ennuyé d'avoir sous les yeux un art aussi compliqué que banal et sans originalité. Il regrette l'architecture des Ordres mendiants. "Où es-tu, belle architecture des Ordres mendiants, avec tes lignes si simples et fines, toi qui fis le charme de tant d'églises dominicaines. Mais tout à l'heure il aura sa revanche et s'extasiera devant le tombeau de S. Dominique. . .

Quelques mots encore sur la simplicité. De quelle simplicité s'agit-il? Est-ce la simplicité qui est toute naturelle à l'innocence et à l'ignorance humble? Non, c'est cette simplicité qui caractérise la grande littérature, les grandes oeuvres d'art, la grande science, la grande philosophie, la grande théologie. En un mot, c'est cette simplicité qui a une si forte affinité avec la "vérité". Les descriptions, grâce à cette simplicité, gagnent le charme sans lequel elles n'ont aucune valeur: la vérité. Il n'y a pas d'art vrai sans simplicité. Et dans un ordre supérieur de choses, la sincérité de l'émotion et surtout de la piété se reconnaît à l'absence de toute affectation, de toute recherche et de tout ce qui est la mort de la simplicité. Les subtilités exagérées à plaisir et par vanité de se faire valoir écartent la philosophie et la théologie de leur but: la vérité. Mais ne venons-nous pas de surprendre le secret de la grandeur des deux grands ordres, des ordres frères, les franciscains et les dominicains. S. François a transmis à ses fils un ascétisme affectif qui a fait l'admiration constante de sept siècles à cause de sa simplicité. Et n'est-ce pas encore cette simplicité qui fait briller d'un éclat incomparable la mystique du docteur séraphique. S. Dominique, le champion de la vérité, a légué à ses fils le goût d'une science toute simple. Et la doctrine de S. Thomas, le plus glorieux de ses fils, a conquis le suffrage universel dont elle jouit, grâce à son exactitude et à sa simplicité. Après cela, il n'est pas étonnant qu'un franciscain, un vrai franciscain comme le Père Kirsch, se soit plu à faire les Pèlerinages dominicains. Cela explique aussi son succès dans le récit de ce pieux voyage, et doit engager ceux qui ne l'ont pas lu encore à le faire aussitôt que possible.

JOSEPH TARTE,

Elève de Philosophie, 1ère Année.

Collège St-Alexandre, Ironside, 20 sept. 1920.

DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

DANS LA PROVINCE

L'Oeuvre des Vocations dominicaines. — Un rescrit de la S. Pénitencerie Apostolique, en date du 1er juin 1920, accorde aux Membres, aux Bienfaiteurs, et aux Protégés de *l'Oeuvre des Vocations dominicaines du Canada*, les Indulgences suivantes: 1o—*Une Indulgence plénière*, aux conditions ordinaires,

a) A la fin d'une Retraite d'au moins trois jours;

b) Les jours de la *Prise d'habit*, de la *Profession religieuse* dans l'Ordre de Saint-Dominique, et de l'*Ordination sacerdotale* de tout protégé de l'Oeuvre;

c) Aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de la Présentation de Marie (21 novembre), de saint Dominique, (4 août) de saint Thomas d'Aquin, (7 mars), et du Jeudi-Saint.

2o—*Une Indulgence plénière*, à la mort, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, et de l'invocation au moins mentale du saint Nom de Jésus.

Ces Indulgences précieuses viennent s'ajouter aux autres avantages spirituels déjà offerte par l'Oeuvre aux bienfaiteurs; pour les gagner, il faut, soit faire une aumône, soit prier pour l'Oeuvre et être inscrit sur les registres de l'Oeuvre.

L'Oeuvre des Vocations dominicaines du Canada a été érigée canoniquement le 20 juin 1919; elle a pour but d'aider à l'instruction des jeunes gens qui ont le désir d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, mais qui en seraient empêchés, faute de ressources pécuniaires qui leur permettent de faire un cours classique.

1o—Sont *Membres* de l'Oeuvre ceux qui favorisent le recrutement des vocations dominicaines soit par leurs prières, soit par leurs conseils, soit par leurs aumônes.

2o—Sont *Bienfaiteurs* ceux qui offrent de payer les frais d'éducation d'une année dans un collège.

30—Sont *Bienfaiteurs insignes* ceux qui adoptent un élève, en payant tous les frais de son cours d'étude dans un collège classique.

40—Sont *Fondateurs* ceux qui fondent une bourse, dont le revenu annuel couvrira à perpétuité les frais d'éducation d'un enfant.

C'est à ces Membres et Bienfaiteurs, à plus forte raison aux Fondateurs de l'Oeuvre, que sont offerts les grands avantages spirituels relatés plus haut.

Le siège central de l'Oeuvre est, actuellement, au Couvent des Dominicains d'Ottawa (95, Ave Empress) et le Directeur est le R. P. Augustin Leduc, à qui doivent être adressées toutes les communications concernant l'Oeuvre.

Les Fêtes de Lewiston. — Ce fut un prêtre flamand, l'abbé Louis Mutsaers, qui eut la pensée, en 1869, de réunir dans l'église anglaise St-Joseph, les premiers Canadiens-français, arrivés à Lewiston, et de leur annoncer la parole de Dieu dans leur langue. Dès le mois de juillet 1870, ils étaient groupés en une "Congrégation" distincte, avec un prêtre chargé de les desservir. La paroisse SS. Pierre et Paul était fondée.

C'est cet évènement d'apparence si modeste, mais si riche en féconds résultats pour l'Eglise, que les fidèles de Lewiston ont voulu célébrer par les fêtes jubilaires du mois de septembre dernier.

Trois jours y furent consacrés. Le premier fut comme la fête du présent et rempli d'actions de grâces pour tant de bienfaits spirituels et temporels reçus au cours de ce demi-siècle. Quelles transformations, et quelle multiplication des oeuvres, grâce à l'initiative sacerdotale de Mgr Hevey, d'abord, et ensuite des Pères Dominicains, ses successeurs, depuis 1881! La vieille paroisse s'est développée au point de donner naissance à deux jeunes paroisses florissantes. Elle possède des écoles, confiées d'abord aux Soeurs Grises et plus tard aux Soeurs Dominicaines; elle est justement fière de ses Congrégations pieuses, de ses sociétés civiles, de son Association des jeunes gens, de ses deux orphelinats et de son bel hôpital. Ces monuments proclament l'extraordinaire prospérité de l'humble fondation de 1870; mais ne disent-ils pas aussi le dévouement intelligent, continu, désintéressé de

tant d'ouvriers apostoliques, qui se sont dépensés pendant cinquante ans dans le ministère le plus obscur comme dans les situations les plus en vue ?

Deux enfants de Lewiston furent à l'honneur en ce jour : Mgr Gagnon chanta la messe et M. l'abbé Giguère parla fort bien de l'église et du passé de la paroisse S. Pierre. Puis, de sa parole instructive et autorisée, Mgr l'Évêque de Portland, qui avait été l'objet d'un compliment délicat de la part du Père Curé, félicita chaleureusement les fidèles et leurs Pasteurs pour tout le bien accompli parmi eux. Il signala le danger de l'école neutre et engagea les fidèles à bâtir au plus tôt une vaste école paroissiale. Cet encouragement fut une joie pour toute la population. Au dîner de la communauté, Mgr Walsh voulut bien remercier les Pères qui, depuis la fondation jusqu'à ce moment, n'ont jamais rien négligé de ce qui pouvait contribuer à la prospérité des oeuvres de la paroisse et du diocèse.

Le deuxième jour fut celui de l'avenir. Le beau et réconfortant spectacle que celui de cette église remplie d'enfants, recueillis, priant et chantant sous la direction des admirables religieuses qui se dépensent pour eux ! Le T. R. P. Dion les entretint de l'esprit de sacrifice, nécessaire à la vie chrétienne. Qui sait si cette instruction, toute imprégnée de surnaturel, ne fera pas germer de nombreuses vocations religieuses et sacerdotales.

Enfin, le dernier jour fut consacré au passé. Pendant le service chanté par le T. R. P. Archambault, supérieur, pour les fidèles défunts de la paroisse, le T. R. P. Béliveau évoqua le souvenir des pionniers de S. Pierre, et de ces pasteurs qui, avec des talents divers, mais avec un zèle égal et des fruits toujours abondants, ont tant contribué au progrès de la paroisse. L'émotion fut grande au souvenir du bon Père Mothon, des Pères Morard et Dallaire et des autres disparus qui ont reçu maintenant la récompense de leurs labeurs.

A ces belles et religieuses fêtes étaient largement représentés le clergé diocésain et tous les couvents de la Province.

—Nos respectueuses condoléances aux RR. PP. Franciscains, à l'occasion de la mort du Rév. Père Benoît.

Le Père Benoît, dans le monde Omer Salvail, fit ses études aux Trois-Rivières et à St-Hyacinthe. Il entra chez les Franciscains en 1909.

Il fut professeur de philosophie au Scolasticat des Franciscains à Québec, de 1913 à 1920. Il était à Montréal depuis le mois d'août, attaché à la Rédaction de la *Revue franciscaine*.

—Le R. P. Ceslas Forest a été nommé professeur de Philosophie à l'Université de Montréal.

—Le R. F. Vincent Masson a fait profession temporaire le 5 octobre, en l'église N. D. du Rosaire de Saint-Hyacinthe.

Le Père Saintourens. — Voici en quels termes le T. R. P. Provincial a fait part officiellement aux Religieux du décès du R. P. Damien Saintourens :

Couvent de Notre-Dame du Rosaire,

St-Hyacinthe, 27 septembre 1920

Mon Très-Révérend Père,

Le Révérend Père Damien-Marie Saintourens a rendu son âme à Dieu, hier soir, à 6 heures moins cinq minutes, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, la soixante-unième de son sacerdoce, et la cinquante-deuxième de sa profession religieuse. Il s'est éteint paisiblement dans le monastère de Camden, New-Jersey, où depuis de nombreuses années, il vivait auprès des Soeurs Dominicaines du Rosaire perpétuel, qu'il avait fondées.

Le Père Saintourens naquit le 13 mai 1835, d'une famille profondément chrétienne, à Marmande, dans le département français de Lot et Garonne.

Son frère aîné, missionnaire des Missions Etrangères de Paris, avait la consolation, pendant sa première messe, le 22 décembre 1845, de voir le futur dominicain s'approcher pour la première fois de la table sainte, et de lui donner, de ses mains nouvellement consacrées, le Pain des Anges, dont il allait bientôt révéler l'origine et les bienfaits aux peuples infidèles de l'Hindoustan.

Le jeune Saintourens fit ses études classiques, partie dans le collège universitaire de sa ville natale, et partie au petit Séminaire d'Agen. Ordonné prêtre par son évêque, Mgr Liverzon de Vetus, le 2 juin 1860, l'abbé Saintourens exerça d'abord pendant deux ans les fonctions de vicaire, puis celles de curé pendant trois ans à St-Victor, et pendant trois autres années à Maurillac.

C'est alors que pour répondre à l'appel de Dieu, il demanda à entrer dans l'Ordre de St-Dominique. Accepté à Flavigny, par le Rme Père Jandel, Maître Général de l'Ordre, il reçut au couvent d'Abbeville, le 25 octobre 1868, l'habit de la Vierge, des mains du T. R. P. Faucillon, Prieur. L'année suivante, il faisait profession après avoir passé le temps de sa probation sous la ferme et sur-naturelle direction du vénérable Père Albert Mathieu.

Le nouveau profès fut d'abord assigné à Abbeville, et plus tard appliqué au ministère apostolique dans les couvents de Dijon, de Lille, et au Hâvre, pendant les années qu'il vécut en France.

En le nommant directeur du Rosaire, en 1872, à Lille, le T. R. P. Boulanger l'initia à cette propagation du Rosaire perpétuel, dont l'oeuvre devait remplir sa vie.

Mais Dieu le destinait à l'Amérique. La prédication du Carême à la cathédrale de la Nouvelle-Orléans, en 1886, lui montra sa voie. A cette occasion, il reçut du Rme Père Larocca, la mission d'organiser le Rosaire perpétuel sur le continent américain; et, en avril 1888, il arrivait au couvent de St-Hyacinthe, où il était assigné. De ce centre, pendant quatre années, il rayonna dans tout le Canada. Il parcourut la plupart des diocèses du pays, depuis les Provinces Maritimes jusqu'à la Colombie-Britannique, et enrôla dans la Garde d'Honneur de la Vierge du Rosaire, des centaines de milliers de fidèles, de toute race et de toute langue: de sorte que la prière favorite de la Vierge, s'envola vers le ciel non seulement des églises et des demeures de nos vieilles paroisses, mais aussi des cabanes et des pauvres chapelles des tribus indiennes de Victoria et de Vancouver.

En 1891, le T. R. P. Bourgeois, son Provincial, envoya le missionnaire de Marie, prêcher le carême à la Guadeloupe, dans les Antilles. Aussi, le P. Saintourens profita-t-il de ce voyage pour organiser l'Oeuvre dans les contrées tropicales; et les îles de la Jamaïque, de St-Domingue, de Ste-Lucie et la Havane, etc, fournirent-elles de nombreuses recrues à la grande armée du Rosaire perpétuel. Rentré aux Etats-Unis, le Père, sans se lasser, et sans se laisser arrêter par les difficultés, y continua son apostolat. "Cette dévotion, lui disait le T. R. P. Hage, au jour de son jubilé sacerdotale, le 2 juin 1910, fut, mon Révérend Père, la consolation de votre âme; elle fut le soutien de votre coeur; elle fut l'inspiration de vos prédications; elle sera la gloire et le couronnement de votre ministère."

Mais l'organisation de cette oeuvre dans le monde ne lui suffisait pas: il voulait en assurer la permanence et le fonctionnement continu, en en faisant une forme de la vie religieuse. Dans le monde il peut y avoir des interruptions dans la perpétuité de la prière; dans la vie religieuse la régularité de la prière est assurée. Ce fut là son idée dominante.

Le 2 mai 1880, après avoir consulté Rome longuement, toujours encouragé par le Rme P. Sanvito, et par le P. Ligiez, socius du Maître Général, et avec l'approbation de son provincial, le T. R. P. Chocarne, le P. Saintourens eut, enfin, le bonheur de fonder à Calais, (France) la première Maison des Soeurs Dominicaines du Rosaire perpétuel. Cette fondation, transférée plus tard à Bonsecours de Peruwelz, en Belgique, devint, dans la suite, par les soins du P. Iweins, son ami, le monastère si florissant de Louvain.

Mais l'Amérique comme l'Europe devait assurer la pérennité de la prière en l'honneur de la Reine du Rosaire par la récitation ininterrompue du Psautier de la Vierge. Dans ce but, le Père voulut établir une colonie des Soeurs Dominicaines à West Hoboken. La fondation se fit, le 23 décembre 1891, avec l'approbation de Mgr Wigger, évêque de Newark, et sous la protection de Mgr Corrigan, archevêque de New-York. Des sujets venus de Louvain et de Bonsecours de Rouen formèrent le premier couvent de la Congrégation

en Amérique. Bénies du ciel, les Soeurs se sont multipliées au pied du trône de leur Mère, et de West Hoboken, elles ont essaimé dans plusieurs diocèses des Etats-Unis, à Buffalo, Baltimore, Lacrosse, Milwaukee, et notamment à Camden, où le vénérable fondateur passa les dernières années de sa vie. Ses religieuses possèdent en Amérique six monastères habités par deux cents soeurs professes et une trentaine de novices. Elles ont aussi des maisons en France, en Belgique et en Italie.

Dans ces conditions, et selon l'expression du Père, la T. S. Vierge Marie est entourée ici-bas d'une véritable Garde d'Honneur. A toute heure du jour et de la nuit, la Mère de Dieu, voit à ses pieds, les Soeurs à genoux, le Rosaire à la main, priant pour l'Eglise et le Pape, pour l'Ordre de S. Dominique et le salut des âmes. Cette activité si glorieuse pour le ciel, et si féconde pour la terre, est l'oeuvre de notre vénéré défunt!

Le 2 juin 1910, les Soeurs de Camden résolurent de donner aux fêtes du jubilé sacerdotale de leur fondateur un éclat particulier. Ces solennités furent présidées par le T. R. P. Hage, et honorées de la présence de plusieurs religieux dominicains du Canada et des Etats-Unis, ainsi que de nombreux prêtres séculiers, amis du jubilaire et dévoués à ses oeuvres. Dix ans plus tard, au mois de juin dernier, le bon vieillard, toujours entouré de la délicate sollicitude de ses filles, célébrait les noces de diamant de son ordination à la prêtrise. Cette fois, la fête se passa dans la plus stricte intimité, la santé du Père ne lui permettant aucune des émotions qui accompagnent les démonstrations publiques. Pendant ce jour béni le T. R. P. Jacques représentait auprès de l'heureux jubilaire, la province du Canada. Si les cérémonies extérieures furent brèves en cette circonstance, qui dira les longues heures d'entretien avec le ciel, et les effusions d'actions de grâces qui montèrent du coeur du vieux prêtre et du missionnaire usé par l'âge et les travaux, vers le Coeur Sacré du Prêtre Eternel, qui l'avait choisi, et rendu participant de son sacerdoce, il y a soixante ans!

Telle fut la carrière apostolique du R. P. Saintourens!

Quel que fût son esprit de foi, et son zèle pour le salut des âmes, son extraordinaire piété envers la Très-Sainte Vierge demeure le trait caractéristique de sa vie. Elle en fut l'âme toujours jeune et toujours agissante. Ce culte d'une si fidèle tendresse, et d'une si absolue confiance pour la Sainte Mère de Dieu, Reine du Rosaire, place le Père Saintourens parmi les fils de S. Dominique, et les serviteurs de Marie, qui ont le plus aimé, prié et glorifié notre bienheureuse Mère du Ciel. Y a-t-il beaucoup de moissonneurs qui, au soir de leur vie, puissent présenter au Père de famille des gerbes plus lourdes et plus nombreuses?...

Puissions-nous tous, mon Très Révérend Père, imiter la ferveur de dévotion que manifesta toujours le P. Saintourens pour la Reine et la Mère des Prêcheurs! Puissions-nous contribuer selon nos forces, et la grâce qui nous est départie, à répandre la bienfaisante dévotion du S. Rosaire, que la miséricorde de la Vierge Marie et l'autorité de l'Eglise, ont confiée, comme une grâce de choix, à notre famille religieuse!

Les confrères que le P. Saintourens a enrôlés dans la phalange du Rosaire perpétuel, ses frères en religion, la Congrégation de ses Soeurs Dominicains, remercieront Dieu des bénédictions accordées à son fidèle serviteur; ils le recommanderont en même temps

à la clémence du Seigneur qu'il a aimé et servi pendant tant d'années. Pour nous, nous nous ferons un devoir d'acquitter sans remat grand-octavo, il ne contient cependant que le développement

Veuillez agréer, mon Très-Révérend Père, l'hommage de mon respectueux dévouement en N. S. et S. Dominique.

fr. Raymond-Mie ROULEAU,

Prov. des fr. prêch.

A L'ÉTRANGER

La conversion de Littré. — Le récit de mademoiselle Sophie Littré, paru dans le *Correspondant* du 25 septembre, ne saurait clore les controverses au sujet de la conversion de son illustre père. Il fait la lumière complète sur quelques points, suffisamment connus, du reste: la foi en Dieu de Littré, sa délicatesse de conscience et sa sympathie respectueuse, ouverte à l'égard du catholicisme. Il met au jour la rare impertinence du Dr Maurice de Fleury qui, en prononçant l'éloge du défunt à l'Académie de Médecine, le 16 décembre 1914, voulut en faire un pur athée, attribuant sa prétendue conversion à une dépression mélancolique, jointe à une conjuration familiale. Sans ombre de littérature, en des termes émus dont la gaucherie parfois accuse la haute sincérité, mademoiselle Littré nous raconte ce qui s'est passé dans la chambre du malade les derniers mois. Il devient clair que M. de Fleury eut à sa disposition de faux renseignements. Ils servirent à merveille son parti-pris de scientifique. Mais le plus grand doute persiste au sujet d'une adhésion formelle et intégrale de Littré aux vérités du catholicisme.

Qu'il n'eût point de foi *explicite* à chacun de nos dogmes, cela est tout à fait sûr et n'importe nullement. Le tout est de savoir jusqu'à quel point son baptême *in extremis* fut volontaire et partant efficace. Aucune pression ne fut exercée à cet égard. Le mot du moribond à sa femme: "Que pense Sophie?" dénote du même coup l'indécision et la non-répugnance. Je crois pour ma part que Littré accepta le baptême comme un rite consolant et qui ne peut pas nuire. N'avait-il pas *auparavant* remercié son confident, l'abbé Huvelin, qui venait de l'*absoudre*... à tout risque!

La conduite du bon abbé appelle bien d'autres points d'exclamation. Sa lettre et ses notes, insérées dans l'article précité, vont mettre en moindre suspicion sa candeur d'âme que son zèle apostolique ou son esprit d'à-propos. Que penser d'un prêtre en contact prolongé avec un philosophe devenu spiritualiste, condamné à mourir, mais encore lucide, et fort bien disposé, qui, loin de le précéder, se contente de le suivre dans la recherche du vrai; et au lieu de lui inculquer les preuves de la religion, passe son temps à lui baiser les mains et les pieds, allant même jusqu'à solliciter sa bénédiction, après s'être au préalable *confessé à lui!* Cela fait songer à ce prélat bienveillant qui, plus tard, en des circonstances presque identiques, louangera pesamment Emile Faguet, à la minute de l'extrême-onction, au point de s'attirer d'assez vives ripostes du spirituel académicien. Si un tout petit vicaire appelé au chevet d'une célébrité qui nous quitte, se souvient néanmoins qu'il est prêtre, par conséquent juge et médecin de cette âme, il aura chance d'opérer plus de bien sans verser dans le même ridicule.

—*L'Année dominicaine* annonce dans sa livraison d'octobre, qu'au moment de mettre sous presse, une lettre de Hollande lui apprenait que le Rme P. Theissling, Maître général, venait de tomber gravement malade à Rotterdam où il avait pris quelques jours de repos. Depuis, l'absence de nouvelles fait augurer un heureux changement dans l'état du vénéré Père, que Dieu daigne conserver longtemps à sa famille religieuse.

—Par billet de la Secrétairerie d'Etat, en date du 26 juin, le Saint-Père a nommé S. E. le card. Frühwirth protecteur de la Congrégation des Pauvres Frères de S. François de Bleijerheide (Hollande).

—Le T. R. P. Bède Jarrett, Provincial d'Angleterre, a entrepris une série de conférences à l'Université de Cork.

—Le R. P. Ignace Smith a été nommé professeur de Philosophie thomiste à l'Université catholique de Washington, et le R. P. O'Daniel, vice-président de l'Association catholique d'Histoire.

—Le Père Rutten a dû pour répondre aux nécessités de l'heure, élargir encore ses moyens d'action publique, en

créant un *Bureau de documentation sociale*, qui sera dirigé par les RR. PP. Perguy et Van Rooy, O. P. Outre la 7^{ème} *semaine sociale flamande* inaugurée le 22 août à Louvain, et dont le P. Rutten fut l'âme dirigeante, il faut signaler le *Congrès social* tenu à Liège, les 22-25 septembre, par les soins de l'infatigable apôtre du syndicalisme chrétien.

—Une lettre du T. R. P. Raymond Louis, Provincial de France, rappelle aux religieux les liens intimes qui unissaient le cardinal Amette à la famille dominicaine. Tertiaire depuis le 20 avril 1886, et tertiaire "jusqu'au cou", comme Lacordaire voulait qu'on fût moine, comptant une de ses soeurs dans la Congrégation de Ste Catherine de Sienne, créé cardinal du titre de Sainte-Sabine, il se plaisait à rappeler lui-même ces faits saillants, à les souligner de mille délicatesses. Mort au matin de la fête de sainte Sabine et la veille de la sainte Rose de Lima, il avait eu pour ses frères une suprême et délicate pensée, en léguant par testament "son calice ordinaire, avec émaux, au Provincial des Dominicains de la Province de France."

—A l'occasion du 15^e centenaire de la mort de S. Jérôme, célébré le 20 septembre, le R. P. Génier, O. P. a publié dans le *Correspondant* du 10 septembre, un article intitulé: *Les amis gallo-romains de S. Jérôme*.

—Un prix de mille pesetas a été accordé par l'*Académie royale d'histoire* au R. P. J. Cuerno, pour son ouvrage intitulé: "Frère Louis de Grenade, le véritable et unique auteur du *Livre de l'Oraison*."

FRA DOMENICO



RECENSIONS

R. P. ALBERT BLAT, O. P.—*Commentarium Textus Codicis Juris Canonici, Liber III, De Rebus. Pars I, De Sacramentis.*

Au commencement de l'année dernière, le R. Père Blat, Professeur au Collège Angélique, à Rome, publiait un commentaire

sur le deuxième livre du Code de Droit Canonique: *De Personis*. Et cette ouvrage, par les belles qualités de méthode et de solidité qui le distinguait, recevait de toutes parts, l'accueil le plus flatteur, comme le plus mérité.

L'auteur promettait de continuer son travail, en donnant bientôt, selon le même programme, un exposé du troisième livre du Code: *De Rebus*.

Aujourd'hui il tient parole, mais en partie seulement; car le nouveau volume a beau compter huit cents pages compactes de format grand-octavo, il ne contient cependant que le développement des quatre-cent-vingt canons qui traitent des sacrements, avec un double appendice; le premier expose les peines qui se rapportent aux Sacrements et qui sont énumérées au livre cinquième du Code; le second donne et commente les nouvelles formules de pouvoirs employées, depuis 1920, par la S. Congrégation de la Propagande. Les autres parties du deuxième livre, et qui concernent les lieux et les temps sacrés, le culte divin, le magistère ecclésiastique, les bénéfices et les biens temporels de l'Eglise, seront l'objet d'études subséquentes.

Le présent volume contient donc toute la législation canonique sur les Sacrements et les Sacramentaux. Qui ne voit l'importance et l'utilité d'un pareil travail? Car, si l'Eglise a reçu du Christ, son divin fondateur, la substance immuable et intangible des Sacrements qu'elle ne peut altérer, elle demeure cependant libre, dans la dispensation de ces mêmes Sacrements, de prescrire ou d'abroger ses lois, selon les exigences variées des temps et des lieux, soit afin d'augmenter la vénération due à ces instruments de la grâce, soit afin d'en assurer aux fidèles une plus fructueuse participation.

Par la publication de son Code, l'Eglise a adapté son antique discipline aux conditions de la vie moderne. Il en résulte de nombreuses modifications, qui affectent plus ou moins profondément son gouvernement, et la pratique de la vie chrétienne. Pour l'ensemble des fidèles, ces modifications portent surtout sur la matière des Sacrements; et ces remaniements se rencontrent principalement dans les dispositions affectant le Baptême, l'Eucharistie, la Pénitence et le Mariage.

Il importe donc, non seulement aux canonistes de profession, mais encore à tous les prêtres dans l'exercice du Saint Ministère, de connaître ces lois, d'en pénétrer le sens, et d'en saisir toute la portée. Dans quelle mesure tel canon particulier dépend-il d'une loi plus générale? Un ancien décret est-il périmé ou est-il encore en vigueur? N'y a-t-il pas une déclaration récente, ou des Congrégations Romaines, ou de la Commission pontificale pour l'interprétation authentique du Code, qui vient préciser le texte de tel canon? etc, etc. Autant de questions qui peuvent arrêter le lecteur, et auxquelles donnera une claire réponse, l'ouvrage si complet et si bien informé du R. P. Blat.

Conçu selon le même plan que son aîné, le nouveau volume suit donc la direction donnée par la S. Congrégation des Séminaires et des Universités, le 9 août 1917. Chaque chapitre est précédé d'un tableau synoptique qui donne d'abord une vue synthétique de l'objet; vue ensuite justifiée par l'exposition des rapports logiques qui groupent et classent les différents canons; enfin chacun

de ces derniers est soumis à une scrupuleuse analyse. Les mots importants sont définis, les endroits parallèles sont signalés, les documents pontificaux sont rapportés, et d'importantes citations du Rituel, du Pontifical, ainsi que de la Somme théologique de S. Thomas, éclairent d'une façon fort opportune, et non moins autorisée, les textes canoniques, souvent étroitement apparentés, en cette matière, avec la théologie dogmatique ou la théologie morale.

Ce Commentaire des Sacrements confirmera d'une façon éclatante la réputation du vénérable auteur, en fournissant d'abondantes preuves de sa science, de sa sagacité, et du sens religieux et juridique qui le guide dans ses interprétations et ses développements.

Cet ouvrage sera donc étudié avec fruit; et les travailleurs qui le pratiqueront ne pourront qu'être reconnaissants au R. P. Blat des dons de lumière et de paix qu'il leur aura procurés.

Ce volume est en vente à Montréal, rue Notre-Dame Ouest, à la librairie Notre-Dame.

fr. Raymond-Mie ROULEAU,
des fr. prêche.

Cardinal BÉGIN. — "Les conditions religieuses de la société canadienne".

Tous les catholiques canadiens-français aimeront à conserver afin de la relire et de la méditer la remarquable lettre écrite par le cardinal Bégin à son retour de Rome. C'est ce qui a porté l'Oeuvre des Tracts à publier ce document dans sa collection de brochures à cinq sous. On y trouvera un tableau saisissant des maux qui nous menacent, de ceux qui viennent de la légèreté comme de ceux qui viennent de la malice des hommes. Parmi ceux-ci il faut mettre les empiètements de l'Etat sur les droits de l'Eglise et des parents. Le cardinal rappelle, tant en matière d'éducation qu'en matière de mariage, l'enseignement de l'Eglise et il dénonce ceux qui s'y opposent. Paroles opportunes après lesquelles les catholiques de notre pays ne pourront plus invoquer sur ces sujets l'ignorance ou le manque de direction. La page, par exemple, sur l'insurrection obligatoire devrait rallier pratiquement dans l'opposition à cette mesure tous les fils soumis de l'Eglise. Aussi est-ce faire une bonne oeuvre que de répandre partout cette précieuse brochure. Elle se vend 5 sous l'exemplaire; \$4.00 le cent; \$35.00 le mille, à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, tél. St-Louis 7327-7328, et chez les principaux libraires.

Frère GILLES, O. F. M. — "Saint Jean le Baptiste", adapté de l'italien. Petite brochure en vente aux Bureaux de la "Tempérance", rue Dorchester-ouest, Montréal.

Baucoup de Canadiens-français ne connaissent leur Patron que par leurs vagues souvenirs bibliques et quelques sermons du 24 juin où il est impossible d'expliquer en détail la vie du Précurseur. Dans un récit clair, ordonné et vivant, le R. F. Gilles leur rendra familiers les traits, les discours, les exemples de l'un des rares hommes que le Christ ait publiquement loués.

Mgr MERIC, *L'Autre Vie*, 14 édit., 2 vol. in-12. Prix: 10 fr. franco: 11 fr. Richer Frères et Lib. Notre-Dame.

Ouvrage qui a eu et qui mérite un grand succès. Traité complet sur le sujet: livre I, *la raison et la démonstration de notre immortalité* (contre les théories et les sophismes dontemporaires); — livre II, *le lendemain de la mort et les licites de la raison* (mort apparente; préexistence des âmes; transmission des âmes; mondes habités; spiritisme); — livre III, *l'enseignement de la foi* (le problème de la destinée; l'âme après la mort; des morts aux vivants; apparitions, etc.; la résurrection, le millénarisme, les corps glorifiés; l'âme glorifiés; les élus se reconnaîtront; le nombre des élus; le dernier châtement...) Comme on le voit, toutes ces questions sont au premier plan de l'actualité; elles passionnent de plus en plus les esprits. Et comme elles sont exploitées contre la foi par les sophistes et les spiritistes, il est nécessaire de les étudier et de les enseigner.

SAINTE MARGUERITE-MARIE.

L'Eglise fêtera solennellement le 17 octobre la fête de sainte Marguerite-Marie. Tous les catholiques devraient ce jour-là, prier avec ferveur la nouvelle sainte afin qu'elle soit leur aide auprès du Sacré-Coeur, afin qu'elle leur obtienne de Celui dont elle fut ici-bas la servante prévilégiée des grâces de choix. Si le culte de sainte Marguerite-Marie n'est pas plus répandu parmi nous, c'est que sa vie admirable est ignorée. Aussi l'*Oeuvre des Tracts* a-t-elle été bien inspirée de publier une brochure sur l'humble Visitandine de Paray-le-Monial, c'est la dernière qui vient de paraître. Elle contribuera grandement à préparer la fête du 17 octobre, à faire même honorer la servante du Sacré-Coeur, et par là, le Sacré-Coeur lui-même. Cette brochure est donc à répandre partout, dans les communautés, les associations pieuses, les paroisses.

5 sous l'exemplaire, 6 sous franco; \$4.00 le cent; \$35.00 le mille, port en plus. En vente à l'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

